Article clé en main

L'Agirc-Arrco organise une édition spéciale des Rencontres retraite dédiée à la parentalité

Les Rencontres retraite reviennent du 21 au 27 novembre 2026 avec une édition spéciale dédiée à la parentalité : maternité, paternité, congé parental, adoption… Au programme : 12 500 rendez-vous, par téléphone ou en agence, deux webinaires et des conseillers de l'action sociale territoriale mobilisés sur tout le territoire.

À quel âge vais-je partir à la retraite ? Quel sera le montant de ma pension ? Puis-je prétendre à une retraite anticipée ? La naissance ou l'adoption d'un enfant, le nombre d'enfants élevés, les enfants encore à charge au moment du départ à la retraite… Ces différentes situations peuvent être prises en compte dans le calcul de la retraite.

Du **21 au 27 novembre 2026**, l'Agirc-Arrco organise une édition spéciale des **Rencontres retraite**, consacrée à la **parentalité**.

À cette occasion, **12 500 entretiens personnalisés** seront proposés en agence ou par téléphone. Pendant **20 minutes**, les assurés échangeront avec un conseiller pour mieux comprendre l'incidence de leur situation familiale sur leur retraite. Ils pourront également faire le point sur leur carrière, vérifier leurs droits et obtenir des réponses à leurs questions. Ils découvriront aussi les **dispositifs d'accompagnement et de prévention** qui les aideront à préparer sereinement cette nouvelle étape de vie.

Au programme :

- **12 500 rendez-vous**, par téléphone ou en agence, en France métropolitaine et dans les DROM (Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Martinique) ;
- **Deux webinaires** :
    - Vendredi 20 novembre : « Connaître l'essentiel de la retraite »
    - Mardi 24 novembre : « Parents toute la vie : quel impact à l'heure de la retraite ? »
- Des conseillers de l'**action sociale territoriale** mobilisés en agence, pour proposer un parcours de prévention adapté aux besoins de chacun.

Ces rendez-vous de 20 minutes sont réservés aux assurés dont la demande de retraite n'a pas encore été initiée.

Inscription ouverte à partir du 2 novembre 2026 : https://rencontres-retraite.fr/

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 28 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire. Le montant total annuel des allocations versées s'élève aujourd'hui à près de 100 Md€. Les orientations stratégiques du régime ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé.